

RENÉ NOUAILHAT

La leçon de Malicornay, le fait religieux pris en otage

En 2017, sur plainte anonyme, un instituteur de Malicornay, dans l'Indre, est déplacé pour « *faute grave* » au motif qu'il a traité du fait religieux à partir, entre autres, de la Bible. Les protestations devant cette injustice ont été multiples. *La Vie* y avait consacré une longue enquête. Dépassant l'indignation, l'historien des religions René Nouailhat nous invite à une réflexion de fond sur la raison d'être éducative, sociale et politique de l'école. Depuis le rapport Régis Debray, en 2002, l'enseignement du fait religieux est présent dans les programmes scolaires, mais peu investi, car considéré comme trop sensible. Alors que cet évitement ouvre la porte à l'instrumentalisation et à

l'endoctrinement des jeunes, l'auteur invite à passer d'une laïcité d'abstention ou d'incompétence (« *le religieux, ça ne me regarde pas* ») à une laïcité d'inclusion et d'intelligence. L'école devrait être le lieu de cette laïcité concrète, qui permettrait aux élèves de dépasser leurs potentiels désaccords pour mieux saisir ce qui les unit, par la formation au jugement critique. L'instituteur de Malicornay a cherché à relever le défi en tentant de sensibiliser ses élèves au contexte pluriculturel et pluri religieux dans lequel ils vivent. L'inspecteur qui l'a sanctionné reconnaît être de ceux qui évitent toute question sensible. L'affaire est toujours en cours. **BERNADETTE PUIJALON**



L'Harmattan,
25,50 €.